

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	L'an deux-mille-vingt-deux, le 06 juillet à 18h30
En exercice : 19	Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas GERARDIN, Maire
Présents : 12	Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2022
Votants : 17	Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Monsieur SABRIE Alain, Monsieur NOIROT Michel, Madame VIVES Marie-Christine, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Madame RUSSEL Delphine
OBJET :	Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur VINCENT Alain à Madame RUSSEL Delphine, Madame MASSUCCO Isabelle à Monsieur JOLY Philippe, Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur NOIROT Michel, Madame ADROVER Isabelle à Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur OLIVIERI Paul à Monsieur POURRET Jean-Michel
Information du Maire Décisions prises dans le cadre de ses délégations consenties par le Conseil Municipal	Absent(s) : Madame CHUI TI SING Liliane, Madame COURANT M-Christine
N° 40 / 2022	Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération n°34 du 31 août 2020.

Monsieur le Maire informe les membres des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations :

- Décision n° 8/2022 confiant la maintenance du matériel informatique à la société SYNEXIE à TOULON pour un montant de 5 990 € TTC
- Décision n° 9/2022 acceptant l'avenant n° 1 au lot n° 4 – serrurerie, dans le cadre des travaux du pôle de santé et du local d'archives, pour un montant de – 1 476.00 € TTC avec l'entreprise BERTI à LA FARLEDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ces décisions prises par le Maire.

Pour extrait conforme a registre.

Fait et délibéré à Sollies-Ville,
Les jour, mois et an surdits

Le Maire,
Nicolas GERARDIN



Certifié exécutoire
Compte tenu de :

- la transmission en Préfecture, le **- 8 JUL. 2022**
- de la publication, le **- 8 JUL. 2022**